

FORWARD

Organe Officiel de la Royale Fédération Travailliste de Football

A.S.B.L. N° id : 419.752.454 :

Créé par feu René VANDENBROECK

Éditeur responsable : **M. Betty DENYS**

Rue Félicien Rops 37C bte 5
1070 Bruxelles
Tél 02/521.23.82

Paraît uniquement sur notre site
le mercredi



56^e année

n° 41

27/05/26



RÉFLÉCHIR A NOS ACTES...pour notre futur

QUELQUES rappels :



BUREAU FÉDÉRAL - CONSEIL D'ADMINISTRATION

TEL. UNIQUE pour la RFTF

DENYS Betty 02 521.23.82

CONTACT MAIL UNIQUE ftfasbl@ftf.be



Le GSM pour les résultats 0479.527.109 ne répondra pas en semaine, uniquement le dimanche.



Les mails doivent être faits selon les prescriptions ci-après et signés

Club, Nom, Prénom, Poste **(secrétaire seulement)**, n° licence.

Tous les secrétaires exclusivement au mail renseigné sur le formulaire d'inscription.
Secrétaires qui ont confirmés et donnés l'accord des données inscrites sur notre site avec ce mail.

Idem pour le courrier écrit.

TRANSFERT ANNUEL

Distribution des documents

Du 11/05 au 22/06/26 dernière réunion fédérale

Tous les membres des clubs qui ont commencé le championnat actuel doivent faire une demande de transfert pour la prochaine saison, même si forfait ou ne s'inscrit plus.

A TOUS LES CLUBS QUI ONT DÉBUTÉ LE CHAMPIONNAT

CONGRES ANNUEL Obligatoire

Samedi 30 mai 2026 à 10h30

2 membres par club jusqu'à la fin des travaux.

RENDEZ-VOUS AU CONGRES

Camarades dirigeants de clubs,
Messieurs les Référés,
Chers Membres,

Le Conseil d'Administration de la
Royale Fédération Travailleuse de Football asbl
vous prie de vouloir bien assister au congrès annuel
qui aura lieu le samedi

30 MAI 2026 - 10h30

Ouverture porte à 9h30, clôture inscription à 10h15

à la

Salle Gildenhuis

57 Petite rue des Loups

1070 Anderlecht - Bruxelles

(Près de la place BIZET)

Métro à proximité et à privilégier

Chaque cercle a pour obligation d'être représenté par **DEUX**
délégués qui seront tenus d'assister jusqu'à la fin des travaux
(art 1.35.2. du Règlement d'Ordre Intérieur).

Par décision du Conseil d'Administration, le club sera pénalisé
d'une amende de 75€ par délégué absent (art. 1.35.3. du
Règlement d'Ordre Intérieur).

Il est interdit d'apporter des boissons

Un bar est disponible (café ou autre)

CONVOICATIONS - CONVOICATIONS - CONVOICATIONS - CONVOICATIONS



Les clubs et/ou membres repris ci-après sont instamment priés de bien vouloir se présenter devant la commission concernée **le 01-06-26** à l'heure indiquée, **Important !** Tout affilié **convoqué doit présenter sa carte d'affiliation**, faute de quoi, il est considéré comme n'ayant pas comparu. Il peut se faire représenter par un dirigeant de son cercle dûment mandaté à cet effet et pouvant présenter la licence du joueur représenté.

Local : complexe BARCA, route de Lennik 1015 à 1070 BXL

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Procès-verbal du Courrier reçu au secrétariat



Sous la présidence de HARMATI,

Membres présents : DENYS, MDIGHRI, HEYLEN, MOUMNI, GIORGIO.

Membre excusé : VANDERVEKEN, MESBAHI.

–Par Internet l'officiel ABSSA et URSIB

-INTERFÉDÉRALE : x

RAPPORT CONGRES

Envoyé par mail au secrétaire de club jeudi 14/05

NOTE DE FRAIS DES CLUBS N°196 – 3^e AVIS

Tous les clubs ont reçu la note de frais adressée à leur secrétaire, n° 196 **envoyée le mercredi 06/05** par voie postale. **PAS REÇU APPELER LA SECRÉTAIRE. (Pas le dernier jour)** Celle-ci devra être payée

AVANT le VENDREDI 29/05/26.

(RÉGLER 3 JOURS AVANT AFIN D'ÊTRE SUR)

Vous pouvez régler en mettant une date de paiement pour ne pas oublier

Virement instantané OU PAS

LIRE LA LIGNE SUIVANTE

ATTENTION : aucune note de frais ne pourra être payée au siège de la fédération. Paiement uniquement sur le compte fédéral n° BE83 877-7979901-15. Dans la communication, pensez à indiquer votre matricule et le nom du club. **Aucune excuse ne sera admise.**

Tous les membres sont responsables des dettes du club.

Montant reçu en vert

015 LA LOUVE -037 CAD IXLLES- 100 MATKOPEN -107 ANATOLIE 95 - 111 VILA RÉAL- 159 SEZURENSE-
162 RENAISSANCE- 168 OS LUSITANOS - 196 BEIRA ALTA - 202 CROSSING SCH. – 228 IGDIR 76-
241 BxI FAMILY - 252 GENKIDAMA - 256 PICNIC MOL- 262 ASCS BELGIUM - 264 NAHDA 96 - 268 TUNISIA SP -
269 FC RUMELI -270 FC UNIREA - 272 MARHABA S.B.- 273 VILVOORDE CITY- 275 U. TANGÉROIS- 277 KRASNA
– 279 ENT. VÉTÉRAN MOL - 280 ACMB –282 JEUNESSE MOL. – 284 FC RODRACULA- 286 BASARABIA –
288 POLONIA BXL – 289 OLYMPIQUE XL-290 FC EMIRDAG-

PAS DE NOTE : FC HELLAS

NOTE DE FRAIS DES CLUBS N°198 Assurance 26/27 **REÇU**

228 FC IGDIR 76 - 294 TURKISH UTD BXL-107 ANATOLIE 95 - 288 POLONIA BXL – 100 MATKOPEN-
241 BXL FAMILY-



MODIFICATION AU CALENDRIER

Chaque club est responsable de son calendrier et doit prévenir leur installation des changements et prévenir la secrétaire fédérale en cas de problème.

Néant



La déclaration doit rentrer dans les 5 jours ouvrables avec la LICENCE

L'accusé de réception avec la référence du n° de dossier est envoyé à la victime et au secrétaire du club afin de confirmer la réception de Ethias que le blessé doit contacter en cas de besoin.

Attention : Bien remplir tous les pages et le certificat de la 4^e page **est très important à faire remplir par le médecin, à défaut la déclaration sera refusée.**

[LE DOCUMENT DE DÉCLARATION SE TROUVE SUR LE SITE](#)

Déclaration : x

Numéro de dossier transmis : x

Certificat de guérison ou attestation : x



INSCRIPTION SAISON 2026-27

TOURNOI ANNONCE

néant

COMMANDE DES CLUBS :

LICENCES (10) : x

CARNET FEUILLES ARBITRAGE (1) : x

R.O.I. 1: x

COMMISSION DES ARBITRES & PROGRAMMES

Mail pour tous les rapports : ftfasbl@ftf.be uniquement

**Formulaire d'inscription arbitre 2026-2027
est sur le site**



FORMULAIRE RENTRE : FULVO G. – ERRACHIDI - MESBAHI – JOUINI – CRETU-
BEN SALEM - DRAOUI –

TRANSFERT REMPLI RENTRE LE LUNDI 25/05/26

Pas de réunion

Après contrôle seront disponibles sur le site

